

Questions orales

● (1430)

[Traduction]

L'ÉCONOMIE**LA DÉCLARATION ATTRIBUÉE AU PREMIER MINISTRE DE TERRE-NEUVE**

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Comme il le sait sans doute, le premier ministre de Terre-Neuve aurait déclaré que ses homologues provinciaux et le premier ministre estiment que la reprise sera de courte durée, de 18 à 24 mois au mieux, après quoi le pays plongerait à nouveau dans une période prolongée de chômage élevé et de faible productivité.

Le ministre des Finances se rallie-t-il à cette opinion que les premiers ministres semblent partager et, dans l'affirmative, malgré la position qu'il a adoptée plus tôt à la Chambre, a-t-il l'intention de tâcher de s'entendre avec les provinces sur une stratégie commune en vue de faire face à cette crise qui s'annonce?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Par expérience, madame le Président, je préférerais vérifier auprès du premier ministre pour savoir ce qu'il en est du consensus qui s'est apparemment dégagé de cette réunion plutôt que de me fier aux propos du premier ministre Peckford.

M. Nielsen: Écrivez-lui.

M. McGrath: Madame le Président, ce genre d'attitude de la part du ministre des Finances du Canada n'est guère de mise dans ce genre de situation.

LE SORT DES ASSISTÉS SOCIAUX

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Finances. D'après les journaux, le Canada compte maintenant 1.8 million d'assistés sociaux, des hommes, des femmes et des enfants. L'année dernière seulement, 640,000 Canadiens se seraient ajoutés, à la liste de ceux qui vivent dans la pauvreté. Au cours d'un sondage Gallup effectué en janvier dernier, 50 p. 100 des personnes interrogées ont affirmé qu'elles seraient touchées directement ou indirectement par le chômage. Voilà où nous en sommes rendus. Qu'entend proposer le ministre des Finances, lui qui tient assurément une part de responsabilité en la matière, afin de redonner de l'espoir aux assistés sociaux, aux chômeurs et à ceux qui vivent dans l'indigence?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, le député n'a certainement pas oublié les propos que le premier ministre Peckford a tenus à son sujet au cours de la dernière campagne électorale. Il me reprocherait certes de croire ce qui est paru dans la presse relativement à la possibilité d'un consensus, que le premier ministre terre-neuvien aurait évoquée, quand on sait ce que M. Peckford a dit de lui lorsqu'il était ministre des Pêches dans le gouvernement précédent.

M. McGrath: Madame le Président, les députés ainsi que les Canadiens s'attendent à ce que le ministre des Finances réponde à cette grave question. Sa bonne réputation, ou ce qu'il en reste, est ici en cause.

LA TENUE D'UNE RÉUNION DES MINISTRES DES FINANCES

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, le ministre des Finances se propose-t-il de rencontrer ses homologues provinciaux pour au moins étudier le problème des deux millions d'assistés sociaux, pour qui la moitié des secours provient des provinces?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je me demande où se trouvait le député ces derniers temps. J'ai tenu une réunion avec mes collègues des provinces au mois de décembre et encore une il y a deux semaines, afin d'étudier précisément ces questions.

* * *

[Français]

LES TRANSPORTS**LE CN—LA POSSIBILITÉ DU TRANSFERT DE PERSONNEL DE MONTRÉAL À TORONTO—LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Ce dernier est sûrement au courant du fait que des employés du département des messageries au CN à Montréal s'inquiètent énormément d'une possibilité de transfert de ce département à Toronto. Le ministre pourrait-il, dans l'intérêt, bien sûr, de ces employés qui vivent de graves inquiétudes, dire à la Chambre s'il est actuellement au courant de l'intention du CN, et ce qu'il entend faire à ce sujet?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Oui, madame le Président, je suis au courant de l'intention du CN. Il faut partir des faits. Les messageries du CN ont perdu 30 millions de dollars l'année dernière, et évidemment une des raisons pour lesquelles elles ont perdu de l'argent, c'est qu'elles ne peuvent pas concurrencer avantageusement les entrepreneurs du secteur privé, d'où est venue l'idée de fusionner les messageries et les services de camionnage du CN. Une enquête a donc été effectuée, laquelle révèle que le centre des activités et, par conséquent, ce qui pourrait devenir le quartier général du CN à ce chapitre-là, devrait se situer dans la région de Toronto. On m'a informé de cela, et j'ai dit que c'était pour le ministre des Transports ainsi que pour le très honorable premier ministre un sujet de préoccupations très particulières. La décision n'a pas encore été prise. De plus, j'ai demandé au CN de voir s'il n'y avait pas de compromis, de façon à accommoder les circonstances.

M. La Salle: Madame le Président, étant donné que ceci regarde également le ministre des Transports, le député de La Prairie, dans un ouvrage qu'il a récemment fait, déplorait que la société Air Canada depuis dix ans avait la tentation de transférer certaines activités de Montréal ou du Québec en Ontario. De plus, il sommait le ministre des Transports d'obliger la société Air Canada à faire une déclaration dans ce sens. Madame le Président, j'aimerais donc savoir si le ministre des Transports a demandé à la société Air Canada de rendre public ou de commenter enfin le document présenté par le député de La Prairie.

M. Pepin: Madame le Président, le député de La Prairie et moi-même avons une discussion très amicale à ce sujet depuis maintenant plusieurs semaines. Je maintiens que le pourcentage des employés de la société Air Canada à Montréal n'a pas